ACCUEIL - Accueil

ENQUÊTE AUPRÈS DES ORGANISMES OFFRANT UNE COUVERTURE COMPLÉMENTAIRE SANTÉ - 1ère étape

Questionnaire confidentiel destiné à la Direction de la Recherche, des Études, de l'Évaluation et des Statistiques (Drees) du Ministère en charge de la Santé.

L'enquête auprès des organismes offrant une couverture complémentaire santé (enquête OC) est composée de deux étapes.
- Étape 1 : recueillir des informations sur l'activité en santé de votre organisme et la liste de vos 10 contrats de complémentaire santé les plus souscrits, en individuel et en collectif, au terme de l'année 2026 en France.
- Étape 2 : recueillir des informations sur la population couverte, les garanties, et les pratiques tarifaires d'une sélection des contrats de complémentaire santé de votre organisme listés en étape 1

Le questionnaire présent est celui de la première étape.
Nous vous recontacterons en amont de la deuxième étape, qui débutera le 10 mai 2027.

Vu l'avis favorable du Conseil national de l'information statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques. Visa n° 2024X007SA du Ministre de l'économie, des finances et de la relance, valable pour l'année 2027 – Arrêté en date du 15/11/2023 (date de publication au Journal officiel).
Les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à la Drees.
Le règlement général 2016/679 du 27 avril 2016 sur la protection des données (RGPD) ainsi que la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'appliquent à la présente enquête. Les droits des personnes, rappelés dans la lettre-avis, peuvent être exercés auprès de la Drees.

En cas de question :
- Vous pouvez accéder aux documents d'aide et d'information sur le site d'Aides de l'enquête, **https://www.drees-org-comp-faq.sante.gouv.fr**
- Une hotline est à votre disposition du lundi au vendredi de 9h à 18h.

Numéro de la hotline : **01 62 53 00 70**
Adresse électronique : **hotline-oc@assistance-enquetes-drees.fr**

AFIN D'ACCÉDER AU QUESTIONNAIRE, MERCI DE CLIQUER SUR LE BOUTON "ENREGISTRER"

ID - Identification de l'organisme

Identification de l'organisme

Raison sociale :	(A1)	
N° SIREN ou RNM :	(A3)	
Type d'organisme :	(A4)	○ 1. Mutuelle ○ 2. Institution de prévoyance ○ 3. Entreprise d'assurance
Adresse :	(A5)	
Lieu-dit / BP :	(A6)	
Code postal :	(A7)	
Commune :	(A8)	

Personnes de l'organisme à contacter, au besoin

Service :	(A9)	
Nom 1 :	(A10)	
N° de tél. 1 :	(A11)	
Adresse électronique (e-mail) 1 :	(A12)	
Nom 2 :	(A13)	
N° de tél. 2 :	(A14)	
Adresse électronique (e-mail) 2 :	(A15)	

CONS - Consignes générales

Merci de renseigner les informations sur l'activité en santé de votre organisme au terme de l'année 2026 en France.

Si l'organisme fait partie d'un groupe, merci de renseigner les informations portant exclusivement sur l'organisme.

- Le **chiffre d'affaires** correspond toujours aux primes émises nettes (hors taxes) en milliers d'euros.
- Le **nombre de personnes couvertes** correspond toujours à l'ensemble des ouvrants droit + ayants droit.

DEMOOC - Activité de l'organisme en santé en 2023

Types de contrat

Un **contrat individuel** est souscrit directement par l'ouvrant droit, et non par une personne morale (entreprise, branche, association, ...). Merci de considérer les contrats Evin (article 4 de la loi n° 89-1009 du 31 décembre 1989) comme individuels.

Un **contrat collectif** est souscrit par une personne morale (entreprise, branche, association, ...). Merci de considérer les contrats Madelin (loi n° 94-126 du 11 février 1994) comme collectifs.

Les autres types de contrats de complémentaire santé (C2S, contrats 1er euro, contrats article 998 du CGI) doivent être déclarés dans la colonne « Autres contrats ».

Activité en santé de l'organisme

		(A) Contrats individuels	(B) Contrats collectifs	(D) Autres contrats	(E) Ensemble
Chiffre d'affaires généré en 2026, primes émises nettes (hors taxes) en milliers d'euros	(1)	**K€**	**K€**	**K€**	**K€**
Dont % en délégation de gestion (même approximativement)	(3)	**%**	**%**	**%**	**%**
Nombre de personnes couvertes au 31/12/2026 (ouvrants droit + ayants droit)	(2)				
Dont nombre de personnes couvertes par un contrat non responsable (ouvrants droit + ayants droit)	(7)				

CONSINDIV - Consignes pour les contrats individuels

La prochaine partie du questionnaire recense les contrats individuels les plus souscrits en 2026.

Merci de considérer les contrats Evin comme individuels.

Que signifie le terme de « contrat » ?

Un contrat se définit par un ensemble identique de garanties.

Certains organismes proposent des formules combinant des garanties socles et des garanties optionnelles (option, module, surcomplémentaire). **Chaque combinaison possible doit être considérée comme un contrat propre.** L'enquête ne s'intéresse pas aux options seules, ni au socle indépendamment des options choisies (voir schéma ci-dessous).

Exemple

Plusieurs personnes sont couvertes par des garanties Socle.
En plus du Socle, les personnes violettes et oranges disposent également des garanties de l'Option 1, tandis que les personnes rouges et oranges disposent des garanties de l'Option 2. Les personnes oranges cumulent donc les garanties du Socle, de l'Option 1 et de l'Option 2.
À l'inverse, les personnes bleues sont couvertes uniquement par les garanties du Socle.

Ce sont donc quatre formules distinctes qui couvrent les personnes violettes, oranges, rouges et bleues. Chacune de ces formules doit être considérée comme un contrat.

Sont des contrats :

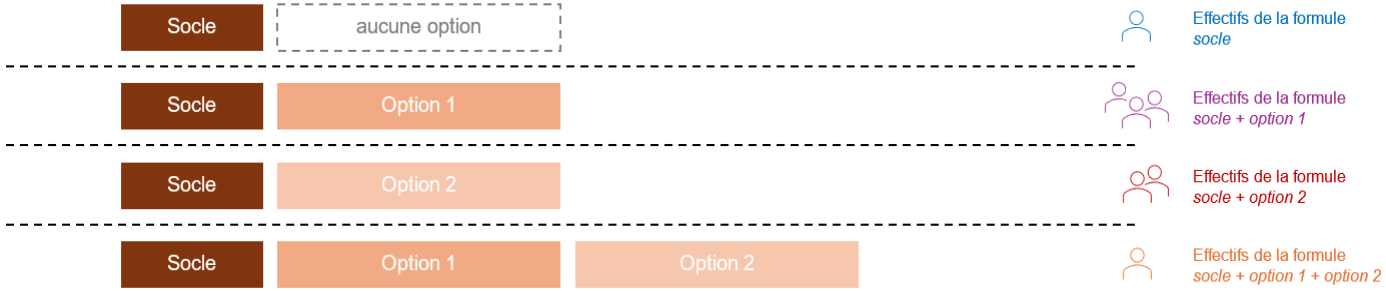

CONTRATSINDIV - Liste des 10 contrats individuels les plus souscrits

Cette partie du questionnaire porte sur les **10 contrats individuels ayant le plus grand nombre de personnes couvertes** (ouvrants droit + ayants droit) au 31 décembre 2026. Merci de les lister et de renseigner leurs principales caractéristiques dans le second tableau.

Rappel : contrats individuels listés lors de l'édition 2023 de l'enquête

		Identifiant du contrat lors de l'édition 2023
Contrat A	(Z1)	*Libellé contrat A, prérempli à partir des données 2023*
Contrat B	(Z2)	*Idem contrat B*
Contrat C	(Z3)	*Idem contrat C*
Contrat D	(Z4)	*Idem contrat D*
Contrat E	(Z5)	*Idem contrat E*
Contrat F	(Z6)	*Idem contrat F*
Contrat G	(Z7)	*Idem contrat G*
Contrat H	(Z8)	*Idem contrat H*
Contrat I	(Z9)	*Idem contrat I*
Contrat J	(Z10)	*Idem contrat J*

Liste des 10 contrats individuels les plus souscrits au 31/12/2026

		(A) Identifiant du contrat	**(B) Le contrat était listé lors de l'édition 2023 de l'enquête**	**(C) Si oui**, duquel s'agissait-il ? (tableau ci-dessus)	**(D) Chiffre d'affaires généré en 2026**, primes émises nettes (hors taxes)	**(E) Nombre de personnes couvertes** (ouvrants droit + ayants droit)	**(F) Type de gestion**	**(G) Contrat responsable** [1]
Contrat 1	(1)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 2	(2)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 3	(3)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 4	(4)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 5	(5)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 6	(6)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 7	(7)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 8	(8)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non
Contrat 9	(9)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non

Contrat 10	(10)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Oui ◯ Non

CONSCOLL - Consignes pour les contrats collectifs

La prochaine partie du questionnaire recense les contrats collectifs les plus souscrits en 2026.

Merci de considérer les contrats Madelin comme collectifs.

Que signifie le terme de « contrat » ?

Un contrat se définit par un ensemble identique de garanties et de pratiques tarifaires.

Certains organismes proposent des formules combinant des garanties socles, des garanties additionnelles obligatoires et des garanties optionnelles (option, module, surcomplémentaire). **Chaque combinaison possible doit être considérée comme un contrat propre.** L'enquête ne s'intéresse pas aux options seules, ni au socle indépendamment des options choisies (voir schéma ci-dessous).

Si plusieurs personnes morales (entreprises, associations, ...) ont souscrit les mêmes garanties auxquelles sont appliquées des pratiques tarifaires identiques, celui-ci doit être traité comme un contrat unique.

Exemples :

Cas A : pour les mêmes garanties, deux entreprises se voient appliquer une prime identique. Associer ces deux entreprises à 1 seul contrat.

Cas B : pour les mêmes garanties, deux entreprises se voient appliquer une prime différente. Considérer 2 contrats différents.

Quels contrats déclarer ?

L'ensemble des contrats collectifs sont concernés, y compris les contrats sur-mesure destinés à une seule entreprise.

Pour rappel, les réponses à ce questionnaire sont obligatoires, protégées par le secret statistique et destinées uniquement à la Drees.

Exemple

Plusieurs personnes sont couvertes par des garanties Socle et de la Surcomplémentaire obligatoire.
En plus du Socle et de la Surcomplémentaire, les personnes violettes et oranges disposent également des garanties de l'Option 1, tandis que les personnes rouges et oranges disposent des garanties de l'Option 2. Les personnes oranges cumulent donc les garanties du Socle, de l'Option 1 et de l'Option 2.
À l'inverse, les personnes bleues sont couvertes uniquement par les garanties du Socle et de la Surcomplémentaire.

Ce sont donc quatre formules distinctes qui couvrent les personnes violettes, oranges, rouges et bleues. Chacune de ces formules doit être considérée comme un contrat.

Sont des contrats :

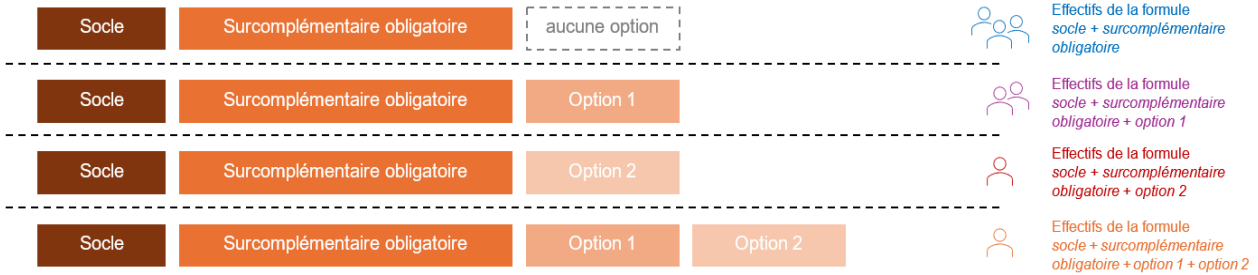

CONTRATSCOLL - Liste des 10 contrats collectifs les plus souscrits

Cette partie du questionnaire porte sur les **10 contrats collectifs ayant le plus grand nombre de personnes couvertes** (ouvrants droit + ayants droit) au 31 décembre 2026. Merci de les lister et de renseigner leurs principales caractéristiques dans le second tableau.

Rappel : contrats collectifs listés lors de l'édition 2023 de l'enquête

		Identifiant du contrat lors de l'édition 2023
Contrat A	(Z1)	*Libellé contrat A, prérempli à partir des données 2023*
Contrat B	(Z2)	*Idem contrat B*
Contrat C	(Z3)	*Idem contrat C*
Contrat D	(Z4)	*Idem contrat D*
Contrat E	(Z5)	*Idem contrat E*
Contrat F	(Z6)	*Idem contrat F*
Contrat G	(Z7)	*Idem contrat G*
Contrat H	(Z8)	*Idem contrat H*
Contrat I	(Z9)	*Idem contrat I*
Contrat J	(Z10)	*Idem contrat J*

Liste des 10 contrats collectifs les plus souscrits au 31/12/2026

		(A) Identifiant du contrat	**(B) Le contrat était listé lors de l'édition 2023 de l'enquête**	**(C) Si oui**, duquel s'agissait-il ? (tableau ci-dessus)	**(D) Chiffre d'affaires généré en 2026**, primes émises nettes (hors taxes)	**(E) Nombre de personnes couvertes** (ouvrants droit + ayants droit)	**(F) Type de gestion**	**(G) Type d'adhésion**	**(H) Contrat responsable**
Contrat 1	(1)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 2	(2)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 3	(3)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 4	(4)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 5	(5)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 6	(6)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 7	(7)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 8	(8)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non
Contrat 9	(9)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non

Contrat 10	(10)		◯ Oui ◯ Non	*(menu déroulant cellules Z1 à Z10)*	K€		◯ Directe ◯ Déléguée	◯ Facult. ◯ Oblig.	◯ Oui ◯ Non

FIN - Fin du questionnaire

Le questionnaire de la première étape de l'enquête OC est désormais terminé, nous vous remercions vivement pour votre contribution.

N'oubliez pas de valider le questionnaire pour que votre réponse soit prise en compte.

Combien de temps avez-vous mis pour répondre à l'ensemble des questions ?	A1		heures	B1	minutes

Si vous avez rencontré des difficultés de remplissage ou des problèmes de compréhension, merci de les préciser dans l'encart ci-dessous.

A2	